

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 15 juin 2010
DCT/DA-2010.0013243

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

[NOISIEL]

NOISIEL (77) 13.03.2009

1 – CONTEXTE

Ce cas correspond à une observation du 13.03.2009 rapportée au GEIPAN sous forme d'un questionnaire le 06.01.2010, soit 10 mois plus tard. La première lecture du questionnaire (triangle lumineux dont 1 point 'clignotant', proximité d'un aéroport, zone d'observation à forte densité de population sans d'autre témoignage) montre un niveau d'étrangeté faible ne nécessitant pas au premier abord d'enquête approfondie.

Néanmoins, quelques vérifications ont été faites par le GEIPAN et permettent de porter une première conclusion sur l'observation.

2- DESCRIPTION DU CAS

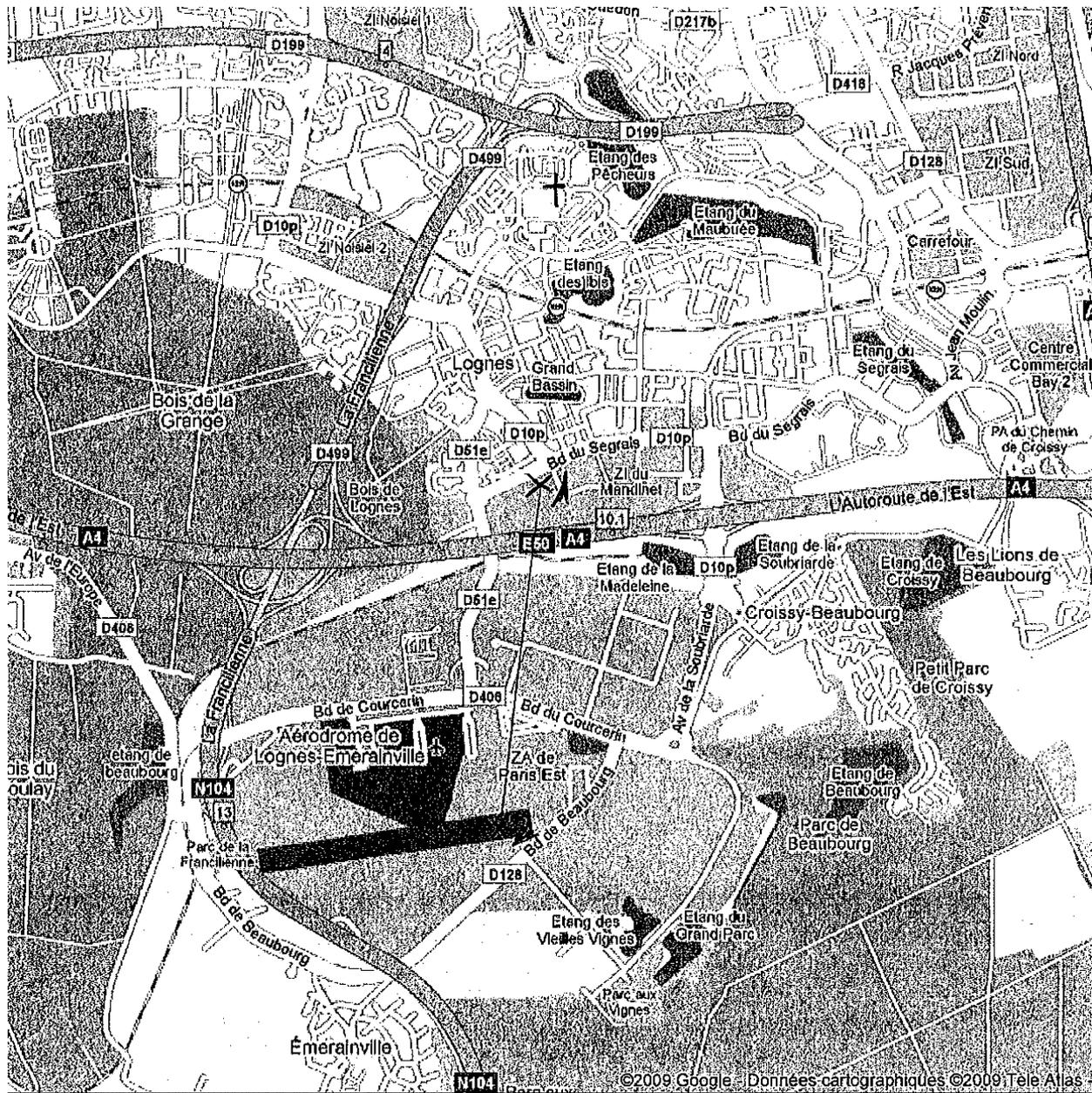
La description du cas est reprise du questionnaire reçu :

L'observation s'est déroulée le 13 mars 2009, vers 19^h00.
Le ciel était légèrement couvert avec des petits cumulus,
et le vent de surface quasi nul.

Comme tous les soirs en promenant mon chien, je
regarde les étoiles et les planètes reconnaissables à l'œil
nu. En regardant vers le sud j'ai soudain "la berlue".
Trois points lumineux se déplacent ensemble en formant
un triangle équilatéral ! L'objet se situe à environ
500 m et s'éloigne vers l'aérodrome de Lognes (LFPL)
sans aucun bruit, je perçois seulement un léger bruis-
sement d'air dans les arbres.



Le point lumineux à l'arrière gauche est différent des autres
points. Il n'est pas parfaitement fixe car soit il vibre de gauche
à droite, soit il se double, se réunit puis se double à nouveau.
Les 3 extrémités sont lumineuses de couleur blanchâtre - orange.



+ point d'observation (rue CINNA, NOISIEL dept 77)
 X1 localisation OVNI (début)
 X2 localisation OVNI (fin)

Figure 1 : cartographie du témoin

3- DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET HYPOTHESES ENVISAGEES

Le témoin principal IPN avait pris contact avec le GEIPAN et parlait d'une observation qu'il avait faite et qu'il hésitait à confier. Finalement le questionnaire a été reçu le 06/01/2010, soit 10 mois après la date d'observation, rendant ainsi impossible toute recherche de trace radar.

La description du phénomène (3 points lumineux se déplaçant ensemble dont 1 'clignotant'), la trajectoire décrite par le témoin (point 1 et point 2 en bout de piste de l'aerodrome de Lognes-Emerainville) qui correspond au couloir d'atterrissage à vue de cet aerodrome (Figure 2.) laissent fortement penser à l'observation d'un aeronef en approche de l'aerodrome. Cette hypothèse ne peut pas être vérifiée par des données radar du fait du délai entre l'observation et la remise du formulaire.

LOGNES EMERAINVILLE
AD2 LFPL ATT 01

07 MAY 09

ATTERRISSAGE A VUE
Visual landing

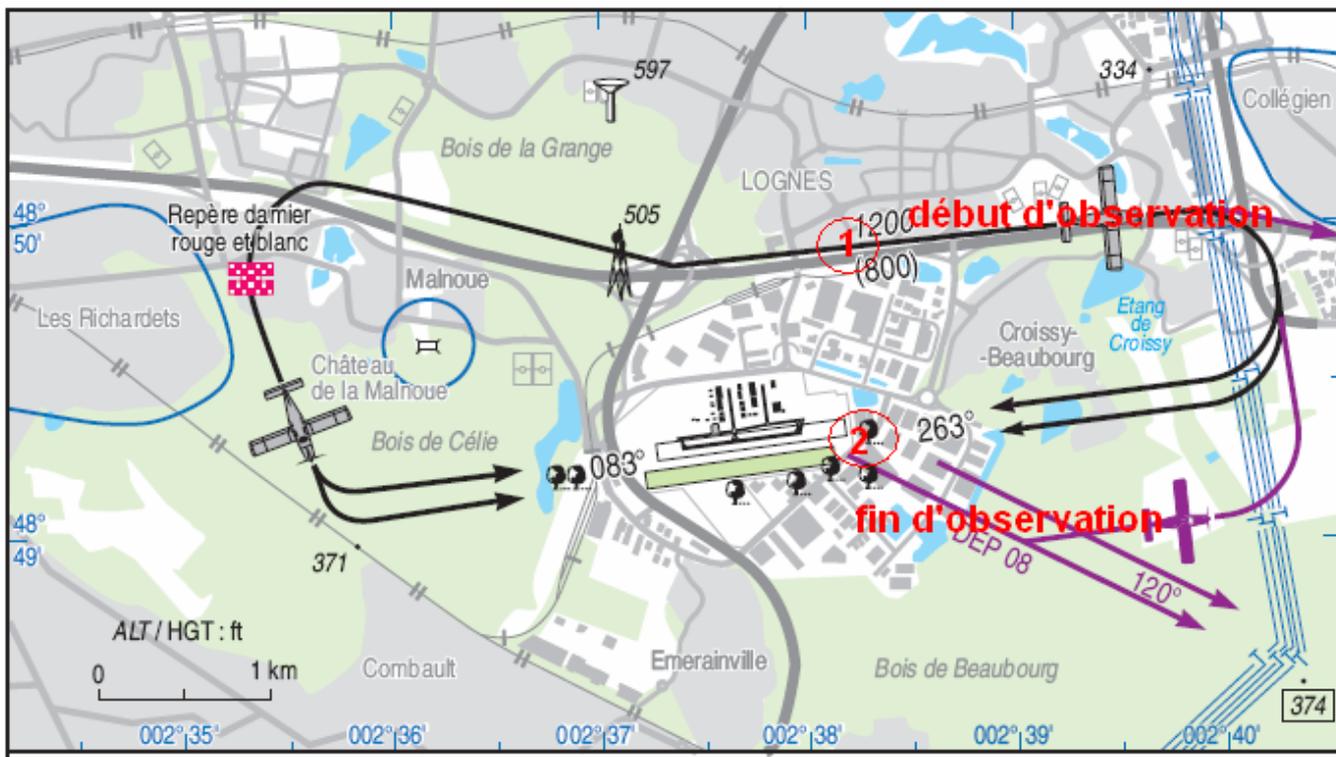


Figure 2 : points de début (point 1) et de fin (point 2) d'observation du phénomène

De plus, aucun PV de gendarmerie n'a permis une première vérification auprès du trafic aérien.

La densité importante de population du lieu d'observation et l'heure d'observation (19H00) n'ont également suscité aucun témoignage supplémentaire dans le secteur, ce qui laisse supposer le degré très faible de l'étrangeté de l'observation (3 points lumineux sont très souvent représentatifs d'un avion)

4- CONCLUSION

Une forte proportion des caractéristiques du phénomène observé (3 lumières en triangle, trajectoire prévisible d'approche) correspond aux caractéristiques d'un phénomène connu de type avion en approche de l'aérodrome concerné.

Cette interprétation est simplement vraisemblable.

Ce cas est peu intéressant et ne mérite pas d'enquête plus approfondie. Il est classé B comme observation probable d'un avion.

ANNEXE (S)